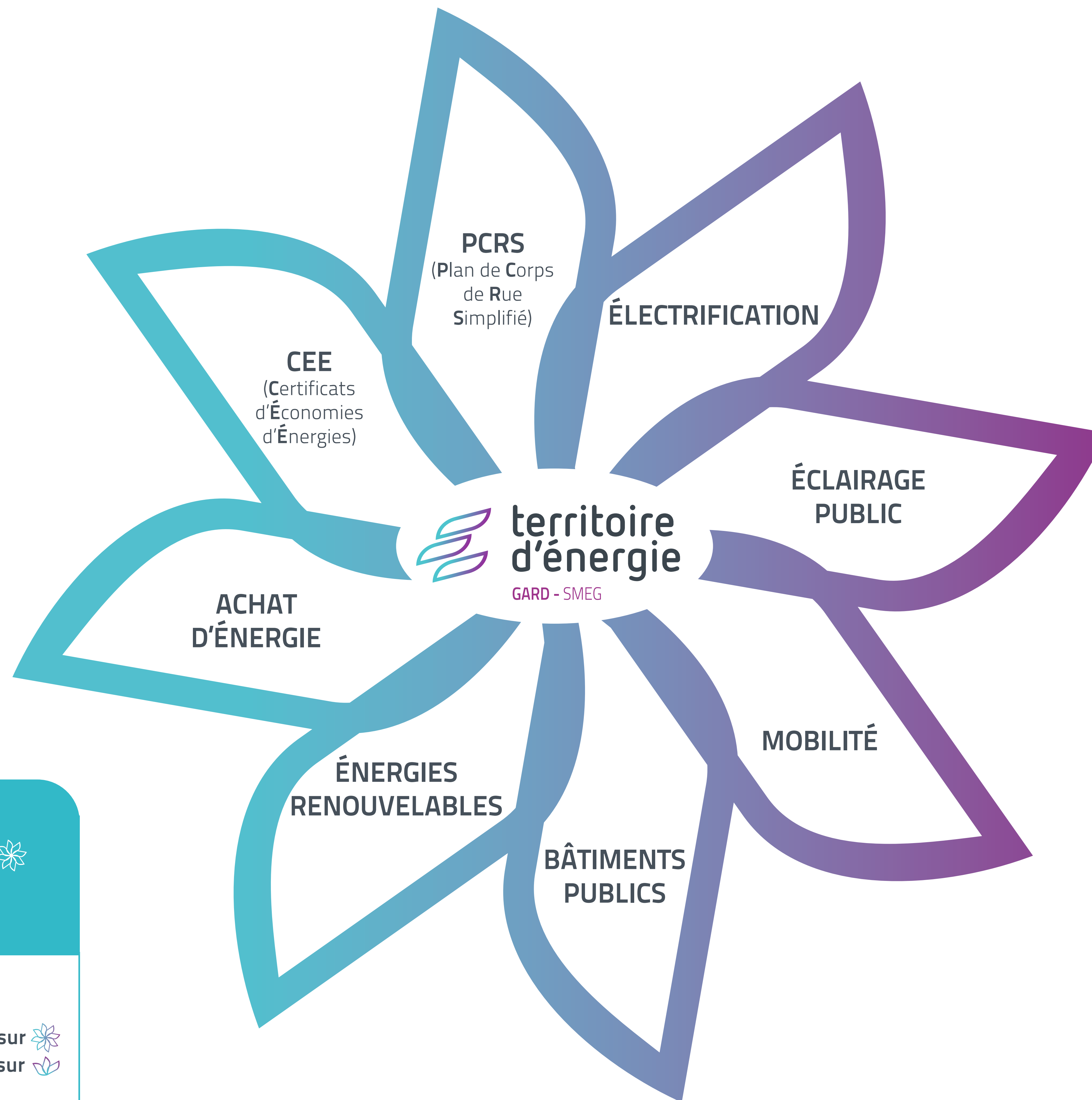




DOCUMENT INTERACTIF

Cliquez sur les titres de la  pour accéder directement aux rubriques

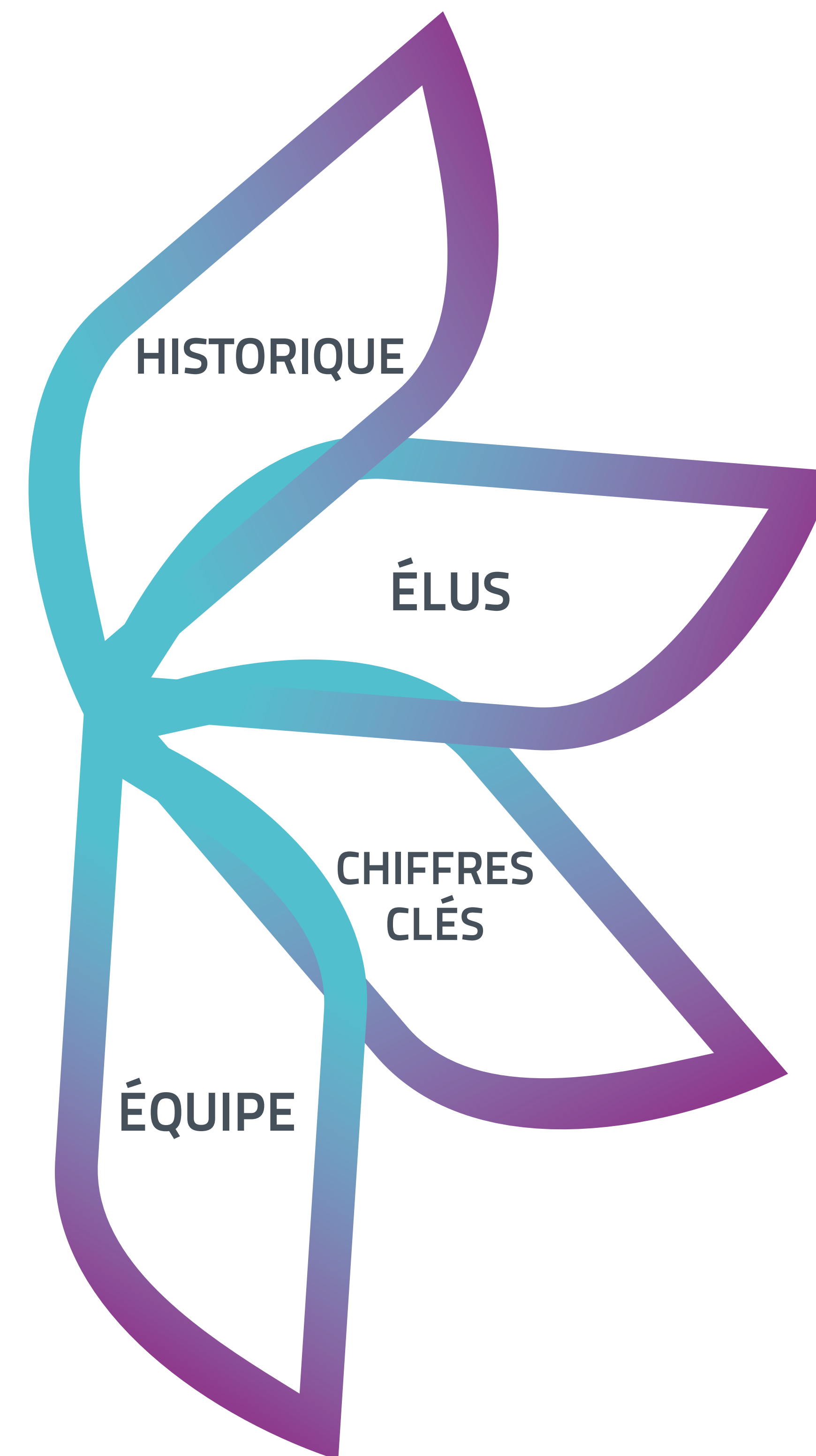


Sur chaque page, votre navigation est simplifiée :

RETOUR MENU PRINCIPAL, cliquez sur 
RETOUR MENU RUBRIQUE, cliquez sur 

EN SAVOIR PLUS

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE GARDOISE



ÉVOLUTION
DES
COMPÉTENCES

MAITRISE
D'OUVRAGE

90 communes ont transféré
leur maîtrise d'ouvrage
au SMDE 30

MARS
2003

SYNDICATS
INTERCOMMUNAUX

140 communes issues
des syndicats intercommunaux
transfèrent leur maîtrise d'ouvrage.
Ce sont au total 270 communes
qui sont adhérentes au Syndicat.

JANV.
2013

DISSOLUTION DES
INTERCOMMUNALITÉS

Les 3 intercommunalités SMDE 30,
le Syndicat du Vistre, et celui
de la région d'Uzès sont dissoutes.
Le 1er Avril 2014, le SMEG voit le jour.
349 communes sont adhérentes.

AVRIL
2014

DÉPARTEMENTALISATION

Le SMEG est totalement départementalisé,
avec l'entrée d'Uzès et Nîmes.
353 communes
796 200 habitants

JANV.
2017

COMMUNES
NOUVELLES

Fusion des Communes de Breaux
et Salagosse et de Mars devenant
BREAL-MARS ainsi que de Valleraugue
et Notre Dame de la Rouvière
devenant VAL D'AIGOUAL
351 communes dans le GARD,
351 communes adhérentes au SMEG

JANV.
2019

ÉVOLUTION
DE LA
STRUCTURE

3
MAI
1994

SMDE 30
Création du Syndicat Mixte
à Cadre Départemental
d'Électricité du Gard (SMDE 30).
318 communes
Francis CAVALIER-BENEZET,
Président Fondateur du Syndicat.

14
MAI
2008

CHANGEMENT
DE PRÉSIDENT
Élection d'un nouveau Président
à la tête du Syndicat
Roland CANAYER

2021



SMEG devient Territoire d'Énergie.
Agir sous une identité nationale
pour marquer une implantation
départementale.

26
NOV.
2024

CHANGEMENT
DE PRÉSIDENT
Élection d'un nouveau Président,
Aimé CAVAILLÉ,
suite au décès de Roland CANAYER.





Aimé CAVAILLÉ
Président



Patrick DELEUZE
Secteur 01
CÉVENNES



Joseph BLANCHER
Secteur 02
CÈZE



Jack VERRIEZ
Secteur 03
GARDON



François ABBOU
Secteur 04
CÉVENNES-AIGOUAL



Lionel JEAN
Secteur 05
GARDON VIDOURLE



Patrick DE GONZAGA
Secteur 06
LEINS VAUNAGE



Elian PETITJEAN
Secteur 07
RHÔNE NORD



Pascal PEYRIERE
Secteur 08
MONT BOUQUET



Jean-Paul BOYER
Secteur 09
UZÈGE GARRIGUES



Christophe ZARAGOZA
Secteur 10
COSTIÈRES



Annick CHOPARD
Secteur 11
CAMARGUE



Maxime COUSTON
Secteur 13
URBAIN BAGNOLAIS

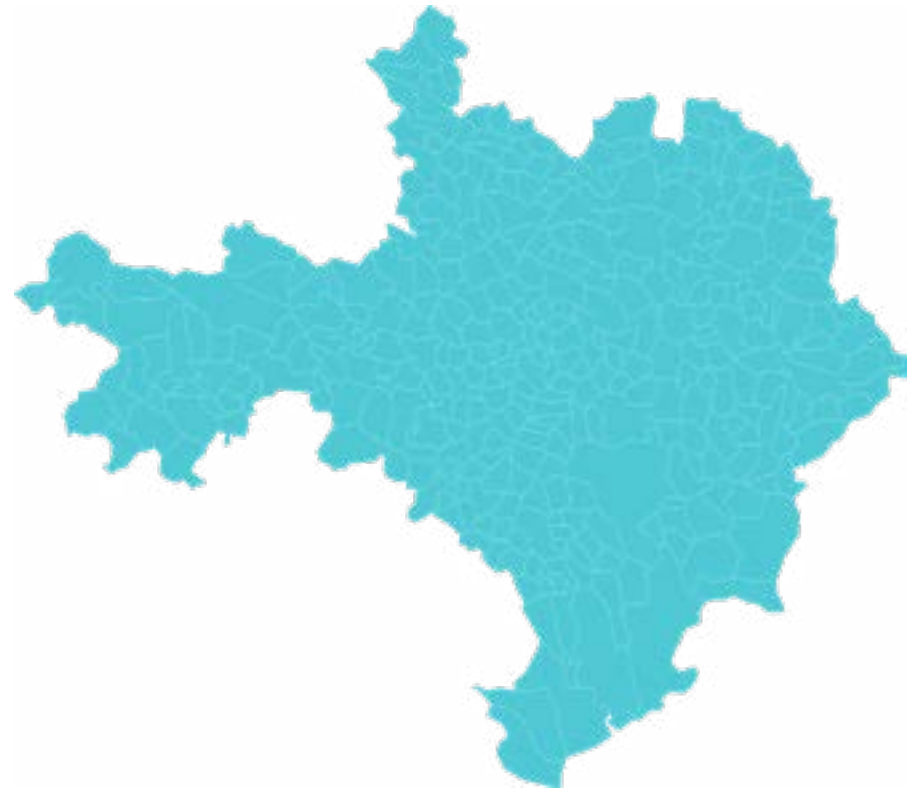


Frédéric ESCOJIDO
Secteur 14
URBAIN NIMOIS

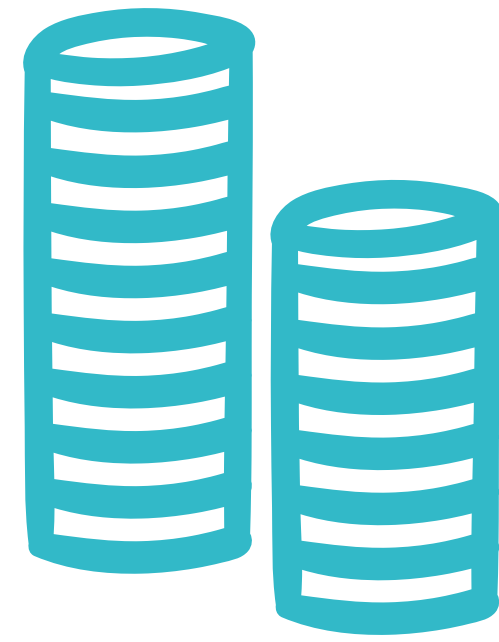


Jean-Luc CHAPON
Secteur 15
URBAIN UZÈGE





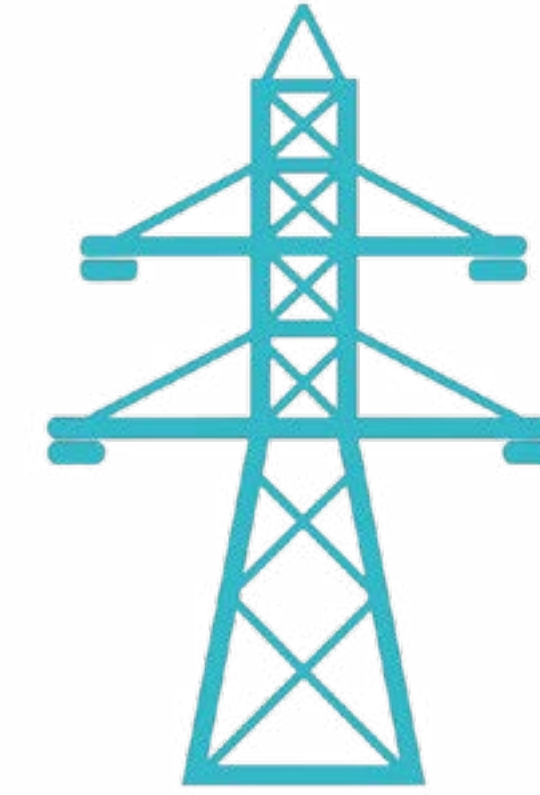
350
communes
gardoises
adhérentes



75 M€
de budget
annuel



25
agents



Concession de
30 ans
avec ENEDIS



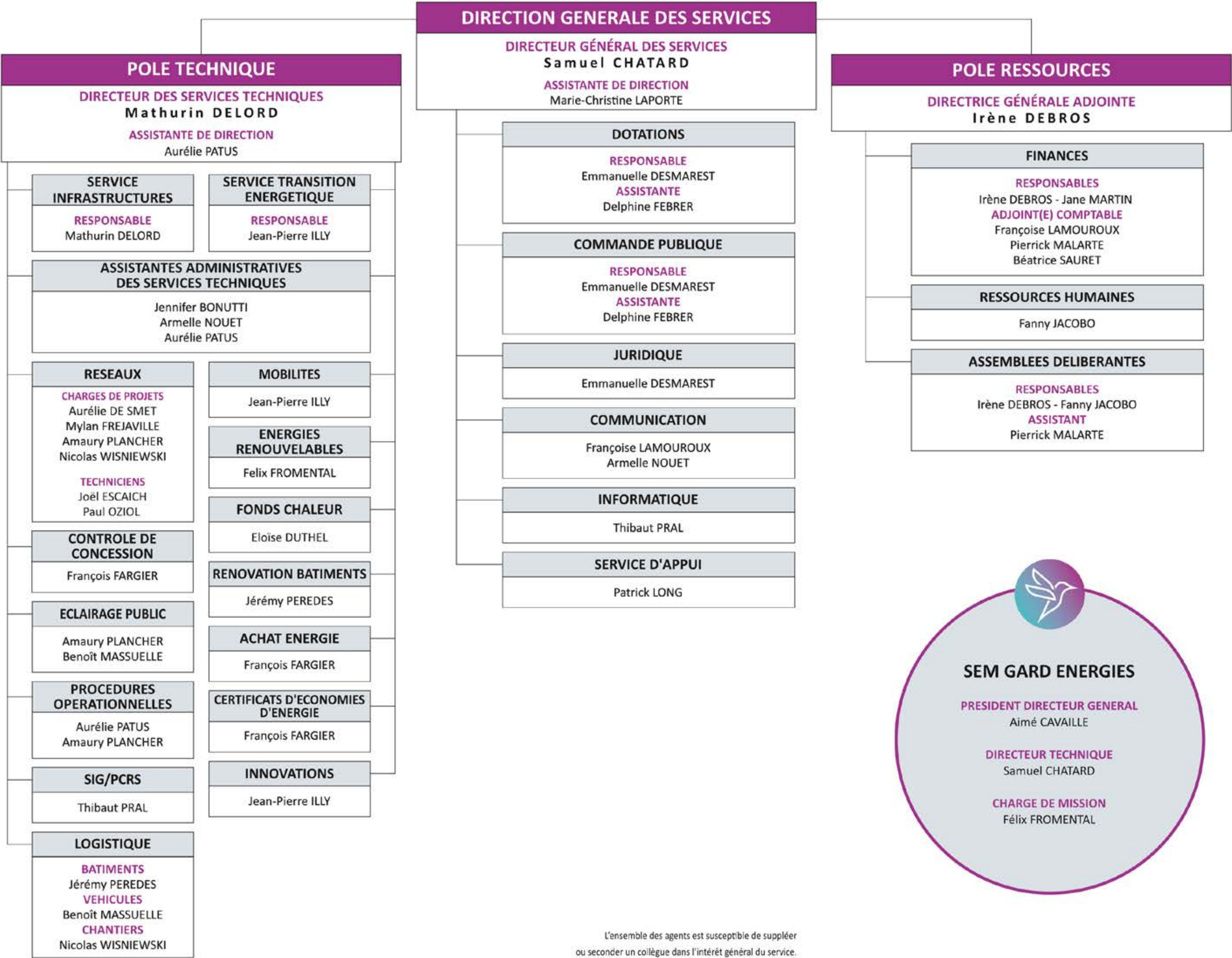
Patrimoine de
1,4 Md€



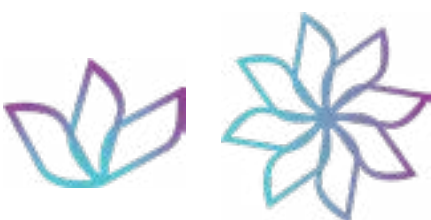


ORGANIGRAMME TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD

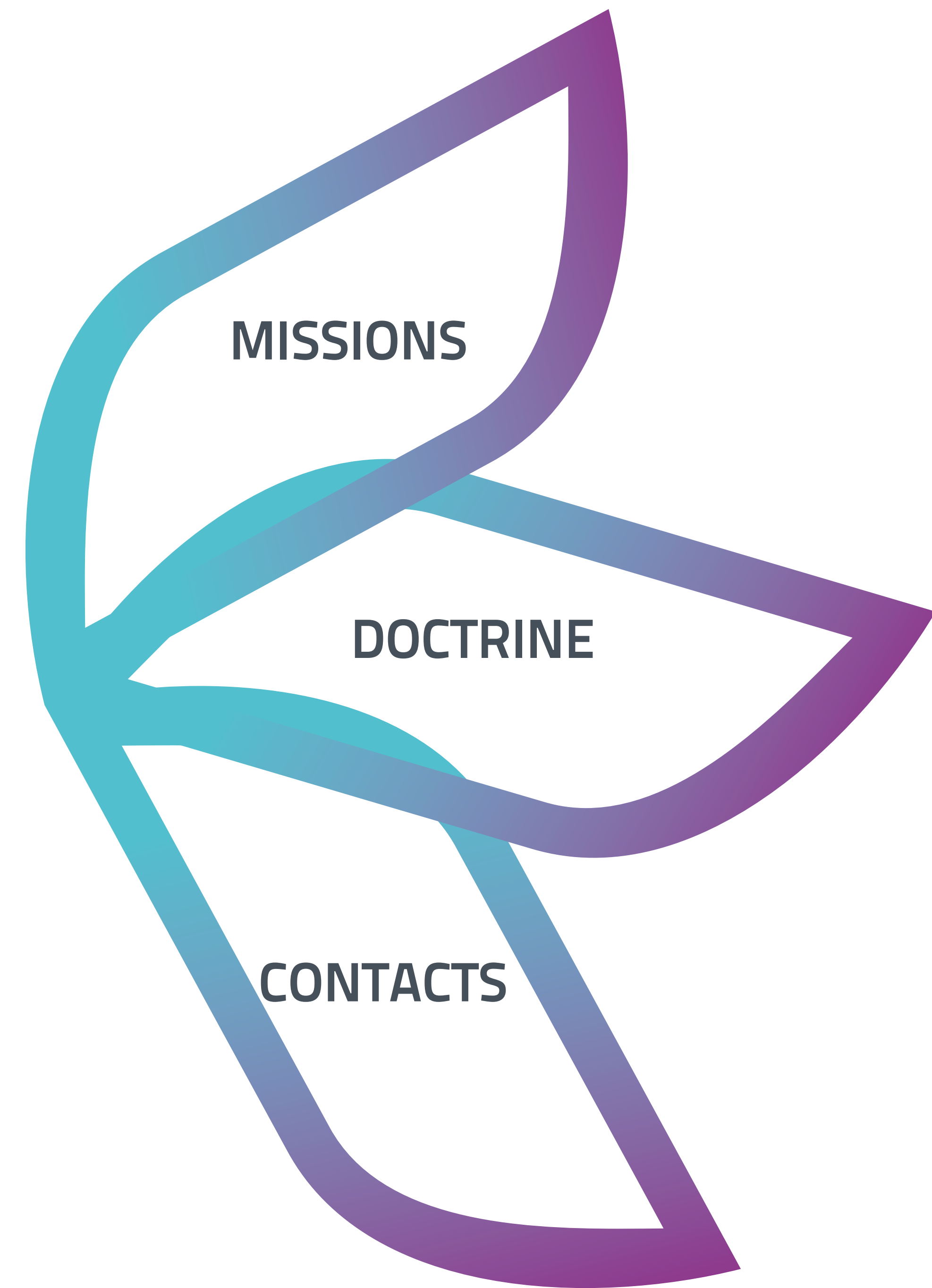
FEVRIER 2026



L'ensemble des agents est susceptible de suppléer ou secondar un collègue dans l'intérêt général du service.



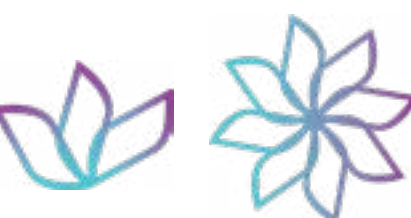
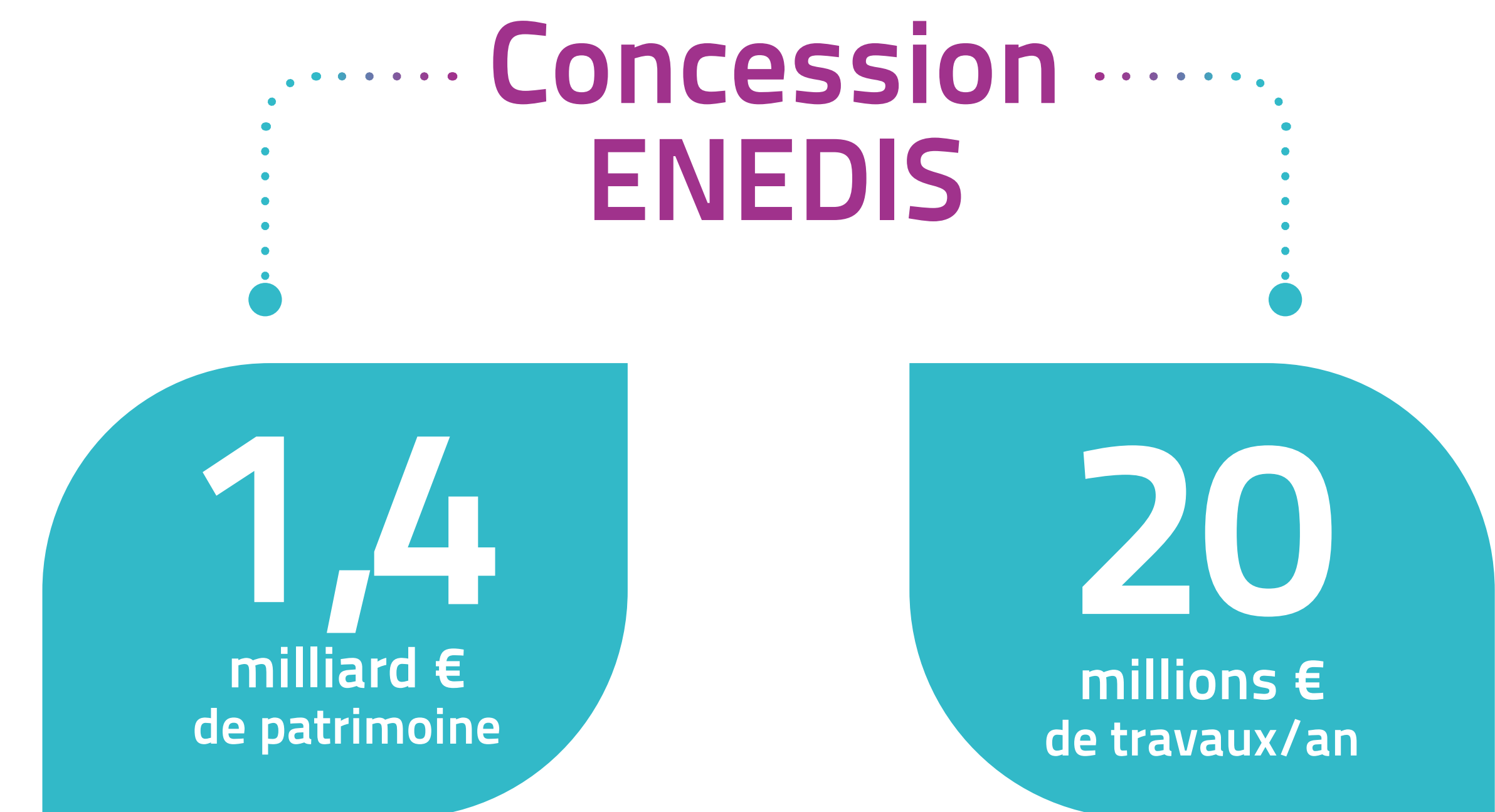
ÉLECTRIFICATION



L'organisation du service public de l'électricité a été confiée au **TERRITOIRE D'ENERGIE GARD** pour la totalité des communes gardoises (350).

Ainsi, **TERRITOIRE D'ENERGIE GARD** est propriétaire du réseau électrique départemental moyenne et basse tension, soit **17 670 Km de réseau** mis à sa disposition par les communes.

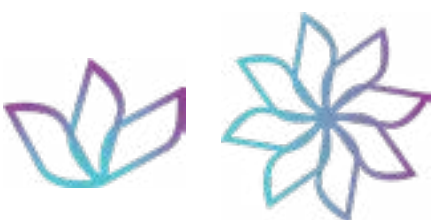
Il organise et contrôle le service public de la distribution d'électricité, et assure également la maîtrise d'ouvrage des travaux.



ÉLECTRIFICATION

ÉLECTRIFICATION		Communes Rurales* *		Communes Urbaines * * *	
		ACCISE* au SMEG	ACCISE* à la commune	ACCISE* au SMEG	ACCISE* à la commune
Renforcement Sécurisation MDE (Maîtrise De l'Énergie)	Taux de financement	100 %	70 %	ENEDIS	ENEDIS
	Plafond HT	140 000 €	140 000 €		
Dissimulation	Taux de financement	95 %	70 %	40 % (ENEDIS) 55 % (SMEG)	40 % (ENEDIS) 30 % (SMEG)
	Plafond HT	140 000 €	140 000 €	150 000 €	150 000 €
Extension Exceptionnelle	Taux de financement	90 % du public / 80 % du privé		ENEDIS	
	Plafond HT	140 000 € du public 85 000 € du privé			

* ACCISE = Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité ** Rurales : inf. à 2 000 habitants sauf cas particulier *** Urbaines : sup. à 2 000 habitants sauf cas particulier
Cas particulier : Saint Geniès de Comolas - Comps - Cendras -Tavel - Les Mages - Saint Victor la Coste - Ribaute les Tavernes - Sainte Cécile d'Andorge - Avèze - Saze - Branoux les Taillades - Saint Jean du Pin





Mathurin DELORD
Directeur des Services Techniques
mathurin.delord@territoireenergiegard.fr



Mylan FREJAVILLE
Ingénieur - Chargé d'Opérations
mylan.frejaville@territoireenergiegard.fr



Amaury PLANCHER
Ingénieur - Chargé d'Opérations
amaury.plancher@territoireenergiegard.fr



Aurélie DE SMET
Ingénieur - Chargée d'Opérations
aurelie.desmet@territoireenergiegard.fr



Nicolas WISNIEWSKI
Technicien - Chargé d'Opérations
nicolas.wisniewski@territoireenergiegard.fr



Benoît MASSUELLE
Assistant Technique
benoit.massuelle@territoireenergiegard.fr



Paul OZIOL
Assistant Technique
paul.oziol@territoireenergiegard.fr



Jennifer BONUTTI
Assistante Administrative
jennifer.bonutti@territoireenergiegard.fr



Armelle NOUET
Assistante Administrative
armelle.nouet@territoireenergiegard.fr



Aurélie PATUS
Assistante Administrative
aurelie.patous@territoireenergiegard.fr



ÉCLAIRAGE PUBLIC



L'éclairage public est une compétence exercée
par **TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD**,
et librement choisie par ses adhérents.

OBJECTIF

Développer et améliorer l'Eclairage Public

TERRITOIRE D'ENERGIE GARD
propose aux communes différentes options :

Réaliser des projets de rénovation de l'éclairage public
en coordination avec la dissimulation des réseaux électriques.

Réaliser tous les travaux d'éclairage pour les communes
lui ayant transféré leur compétence.

S'occuper, à terme, également de la maintenance
de l'éclairage public.

Solliciter des aides auprès des financeurs
pour les projets d'« Eclairage Public ».

120
communes
gardoises
ont transféré la
COMPÉTENCE
'ECLAIRAGE PUBLIC'

100
communes
gardoises
ont transféré la
MAINTENANCE
'ECLAIRAGE PUBLIC'



ÉCLAIRAGE PUBLIC

	Maîtrise d’Ouvrage TE GARD	Maîtrise d’Ouvrage COMMUNES	
		ACCISE au TE GARD	ACCISE à la commune
Renouvellement	Taux de financement : 70 % Plafond (selon le nombre de point lumineux) < 90 : 30 000 € HT 91 à 189 : 50 000 € HT 190 à 259 : 70 000 € HT 260 à 379 : 100 000 € HT 380 à 499 : 140 000 € HT 500 ou + : 175 000 € HT	Taux de financement : 30 % Plafond : 30 000 €	Taux de financement : 20 % Plafonds (selon nombre d’habitants) 2.000 à 2.999 : 30 000 € 3.000 à 3.999 : 45 000 € 4.000 à 7.999 : 63 000 € 8.000 à 19.999 : 120 000 € 20.000 à 39.999 : 200 000 € 40.000 et + : 750 000 €
Extension ou Enfouissement	Taux de financement : 50 % Plafond : 30 000 € (avec plafond de l’opération inférieur à 60 000 € TTC)		
DEP (Diagnostic d’Éclairage Public)	Le DEP doit être fait avant le transfert	Taux de financement : 55 % du TTC Plafond : 10 000 €	Taux de financement : 55 % du TTC Plafond : 10 000 €





Amaury PLANCHER
Chargé de Projet Eclairage Public
amaury.plancher@territoireenergiegard.fr



Aurélie PATUS
Assistante Administrative
aurelie.patus@territoireenergiegard.fr



Benoît MASSUELLE
Assistant Technique
benoit.massuelle@territoireenergiegard.fr



Jérémy PEREDES
Technicien Eclairage Public
jeremy.peredes@territoireenergiegard.fr



MOBILITÉ

MISSIONS

CONTACTS



À l'origine, afin de développer au mieux l'électro-mobilité, **TERRITOIRE D'ENERGIE GARD** s'est allié à 10 autres Syndicats d'énergie de la Région Occitanie pour un créer un réseau de bornes : REVEO.

Précurseur en Occitanie, **TERRITOIRE D'ENERGIE GARD** a renforcé son engagement dans la transition énergétique.


170
bornes de
recharge
dont 9 rapides
ou ultra rapides


350
points de
charge
dans le Gard



DEPUIS LE 22 OCTOBRE 2025,
Territoire d'Energie Gard
délègue ce service public pour une
durée de 15 ans.

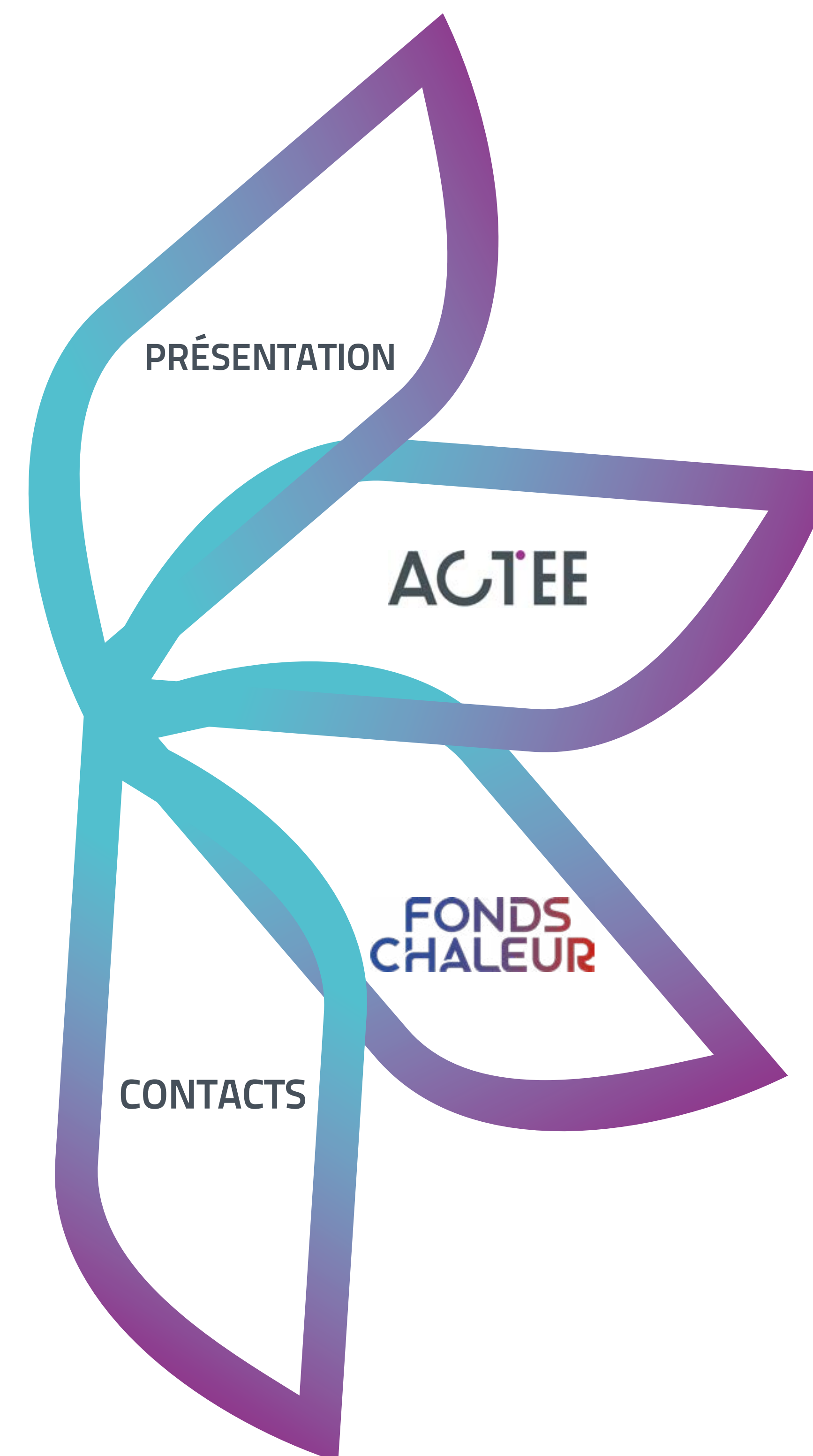




Jean-Pierre ILLY
Chargé de Projet Mobilité
et Prospectives
jeanpierre.illy@territoireenergiegard.fr



BÂTIMENTS PUBLICS



Territoire Energie Gard élargit son offre de soutien des communes à l'enjeu des bâtiments publics :

- 1 **Diagnostics énergétiques** pris en charge à 50 % via le dispositif ACTEE de la FNCCR
- 2 **Assistance des communes pour rechercher les financements** et élaborer le plan des travaux
- 3 **Création de la SEM Gard Energies** pour réaliser des projets autour des Energies Renouvelables (essentiellement Photovoltaïque) et accompagnement des communes
- 4 **Accompagnement technique et financier** des projets de création ou de renouvellement des systèmes de chauffages des bâtiments publics ou économiques via le CCrT signé avec l'ADEME



TERRITOIRE D'ENERGIE GARD-SMEG
a été lauréat du programme **ACTEE**
(**A**ction des **C**ollectivités **T**erritoriales
pour l'**E**fficacité **E**nergétique).

Ce programme est porté par la Fédération
Nationale des Collectivités Concédantes
et Régies (FNCCR).

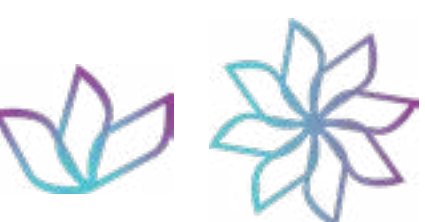
OBJECTIF

Mettre à disposition et financer
des outils d'aide à la décision
pour accompagner les collectivités
à développer des projets de
rénovation énergétique.

ACTEE
(Sequoia 2, Merisier, Sequoia 3, Chêne)

ETUDES ENERGETIQUES

- ✍ Prise en charge de 50 % via 2 BET
(Bureaux études techniques)
- ✍ Financement 40 % du Technicien économe de flux
- ✍ 220 communes rencontrées ou contactées
- ✍ 70 audits financés (20 depuis janvier 2024)



FONDS CHALEUR

Afin de donner une nouvelle impulsion à la dynamique gardoise et relever le défi de la transition énergétique avec les territoires, l'ADEME a confié au Territoire Energie Gard en 2024, le **Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT)** en partenariat avec la CCI du Gard.

PRINCIPE

- Financer le remplacement d'un mode de chauffage aux énergies fossiles par une ENR (biomasse, géothermie, et solaire thermique).

OBJECTIFS

- Multiplier les installations pour atteindre l'objectif prévu lors de la signature du CCRT.
- Gérer le fonds financier.

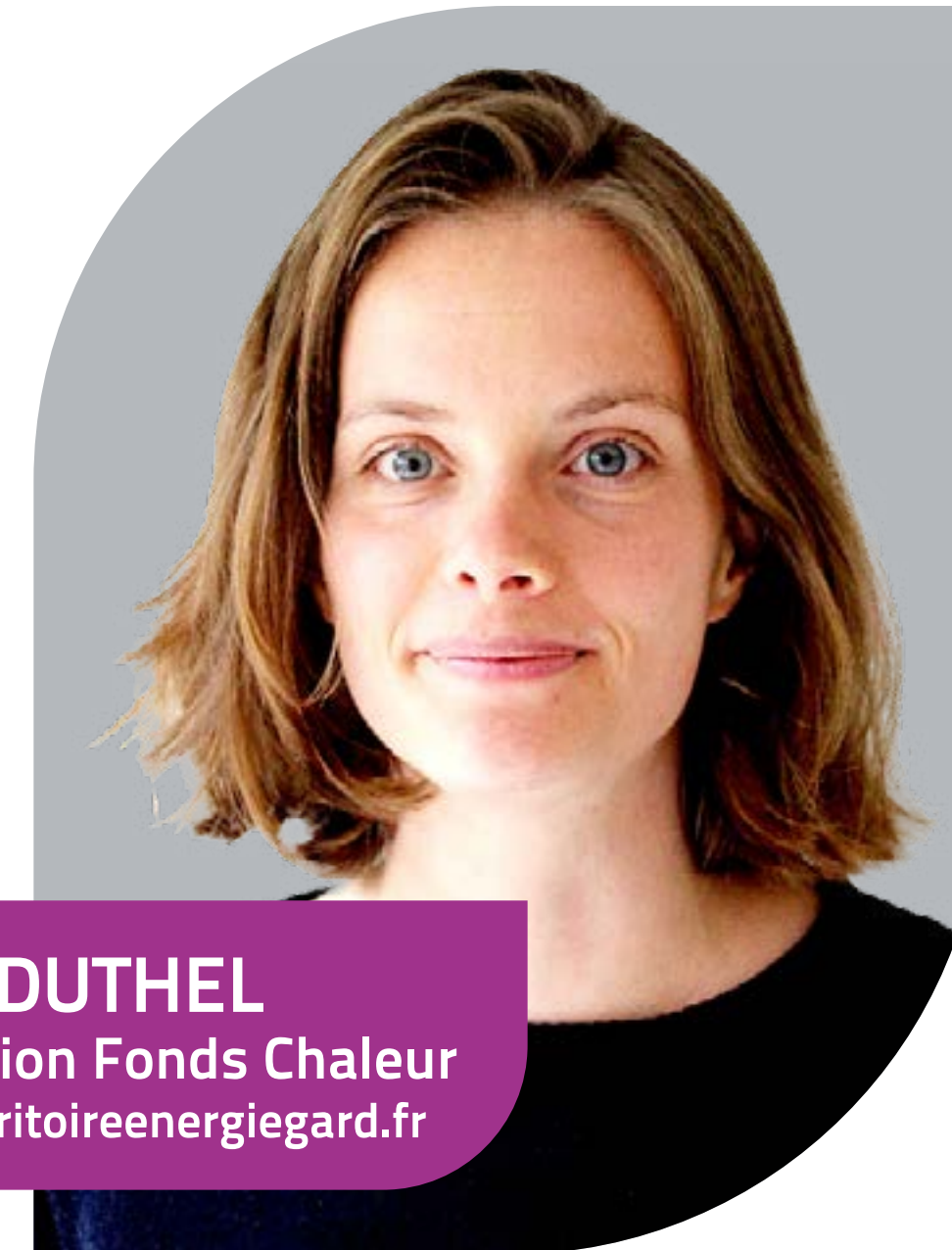




Jean-Pierre ILLY
Chargé de Projet
transition énergétique
jeanpierre.illy@territoireenergiegard.fr



JérémY PEREDES
Technicien Econome de flux
jeremy.peredes@territoireenergiegard.fr



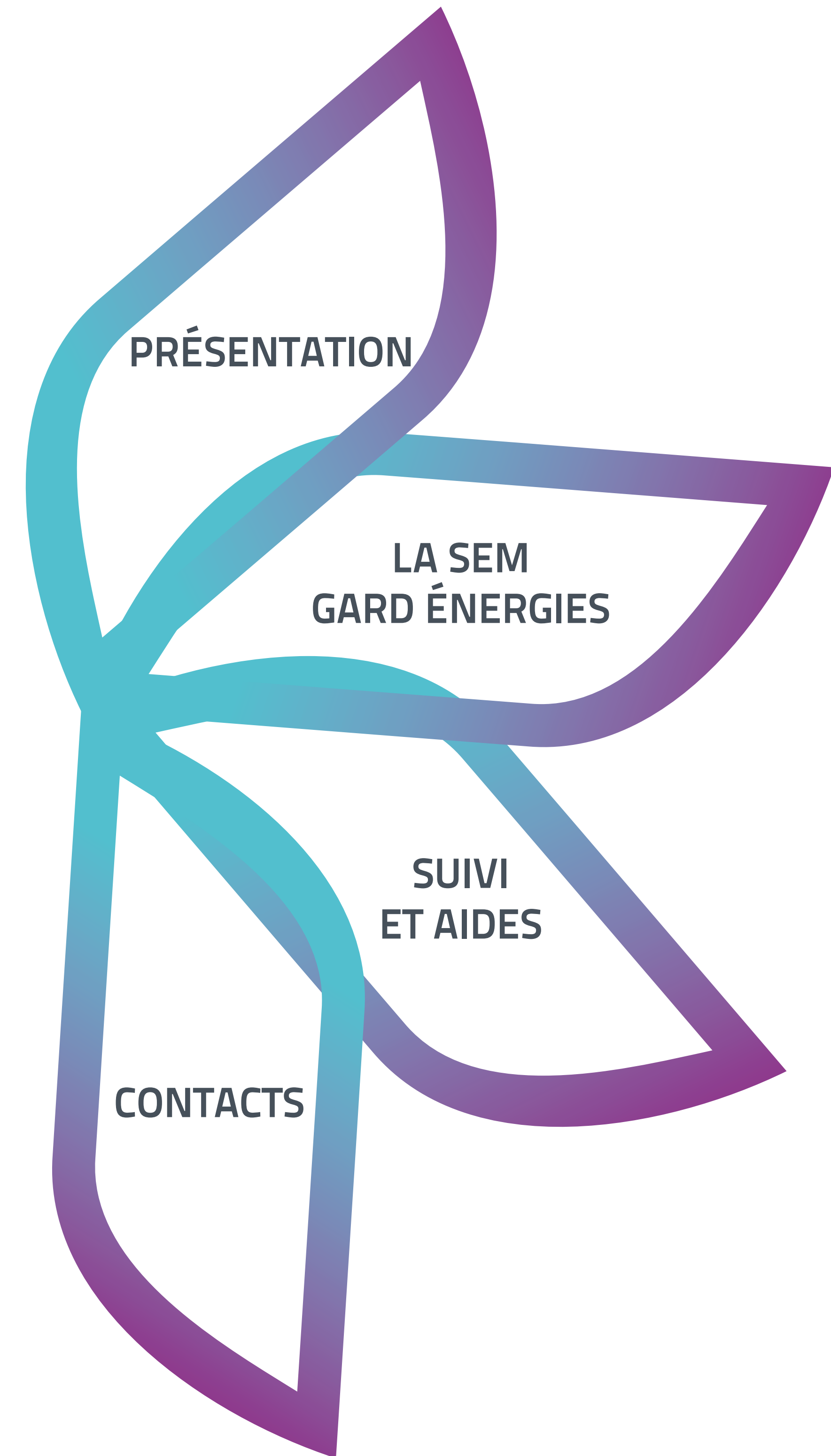
Eloïse DUTHEL
Chargée de mission Fonds Chaleur
eloise.duthel@territoireenergiegard.fr



Jennifer BONUTTI
Assistante Administrative
des Services Techniques
jennifer.bonutti@territoireenergiegard.fr

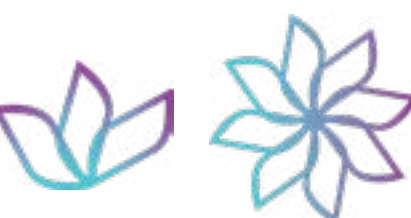


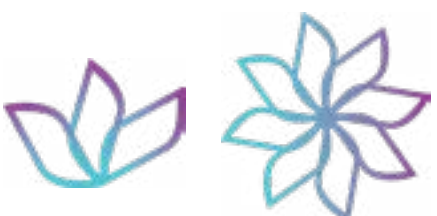
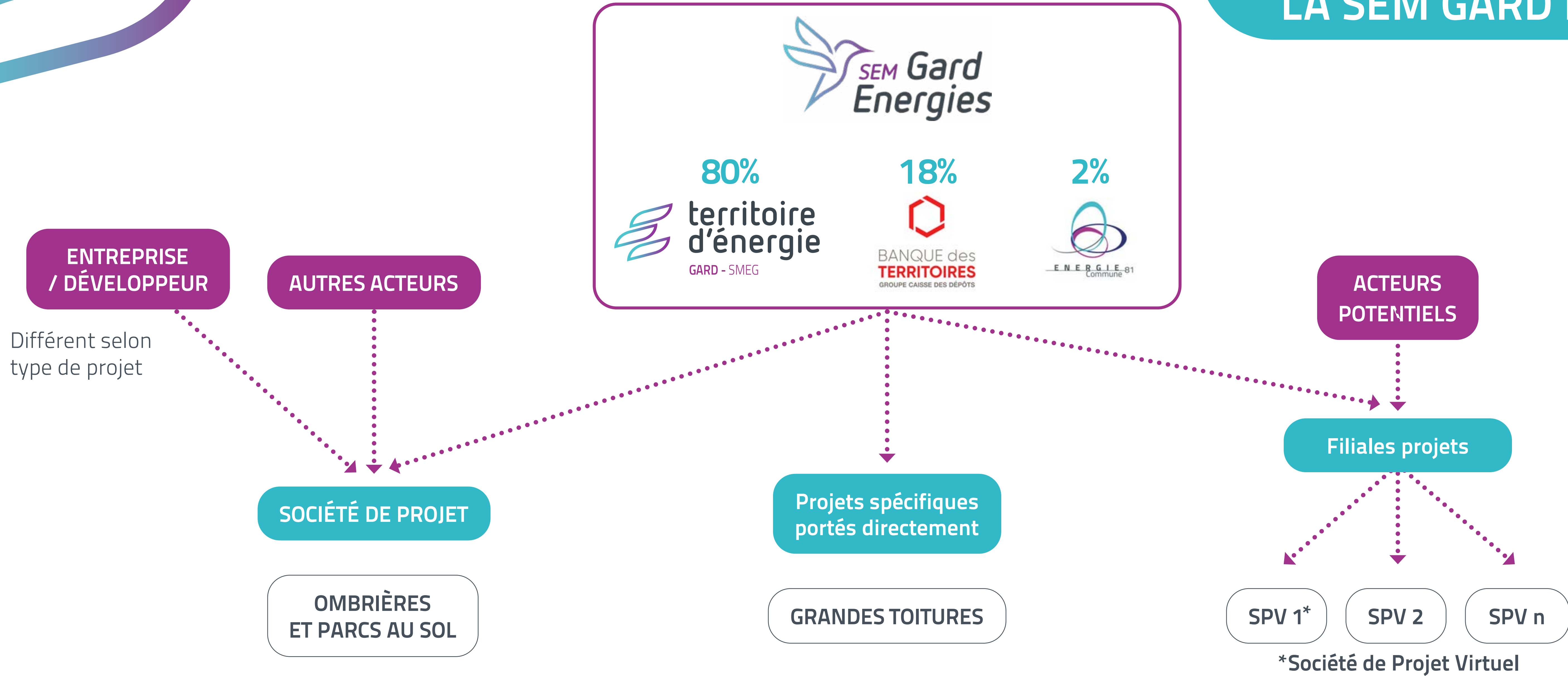
ÉNERGIES RENOUVELABLES



TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD-SMEG

s'engage au profit de ses membres
afin de proposer des **missions
et services** s'inscrivant
dans la **performance énergétique**
et l'**innovation territoriale**.





L'accompagnement du TE Gard comprend :

NOTE D'OPPORTUNITÉ :

- ✍ Sélection du meilleur bâtiment ou lieu pour une installation photovoltaïque
- ✍ Dimensionnement technique et économique du projet

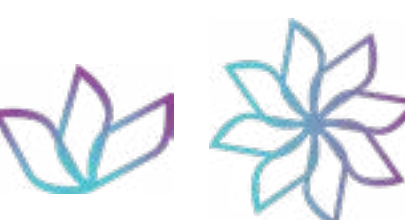
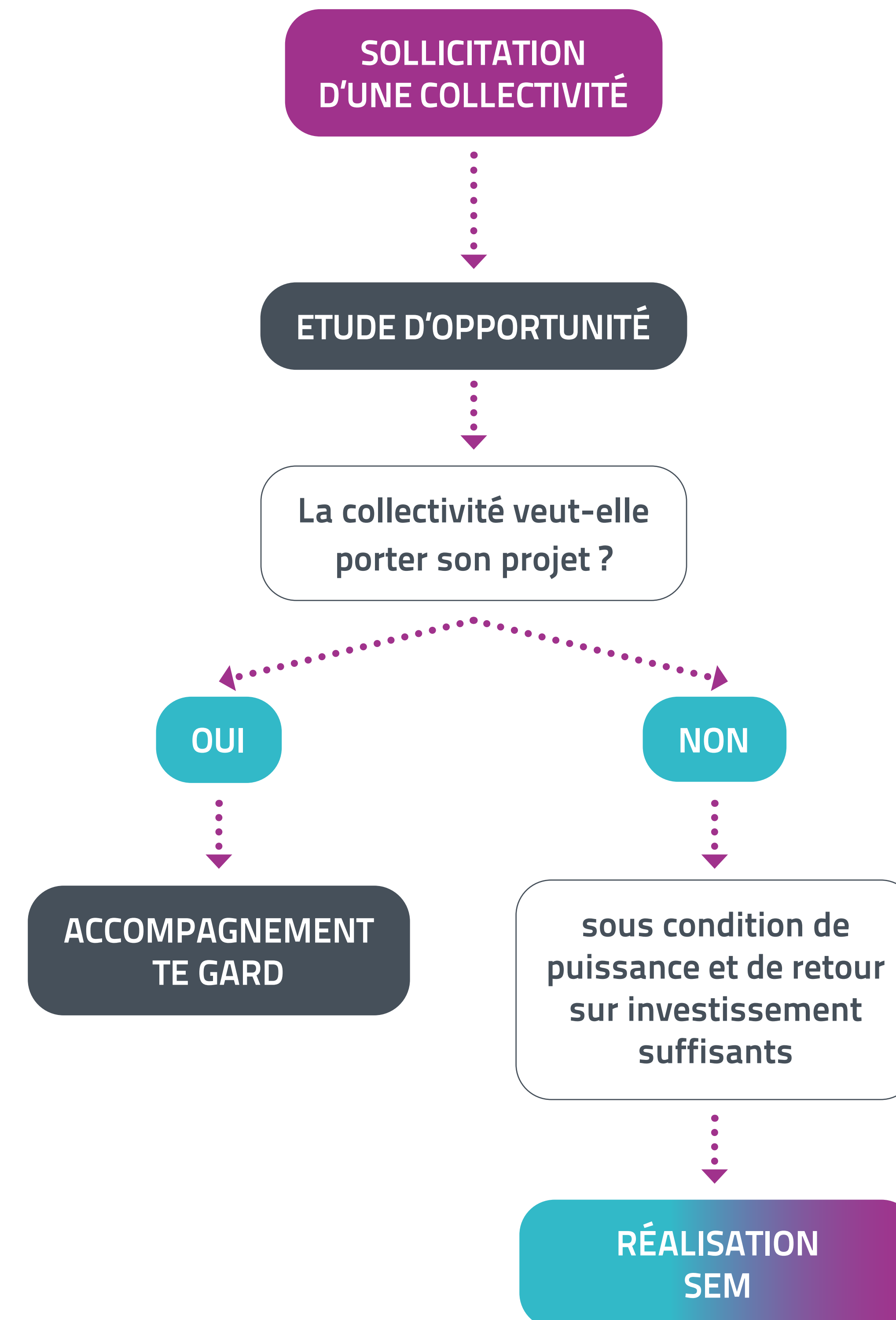
> **Aide à la prise de décision pour les élus**

SUIVI DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES :

- ✍ Etude de faisabilité, structure, étanchéité

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

- ✍ Aide à la rédaction des documents de mise en concurrence (AMI, AMIS)
- ✍ Analyse d'offres financières (devis ou offres de marché)
- ✍ Aide à la réalisation d'une déclaration préalable de travaux
- ✍ Accompagnement dans les démarches liées à l'autoconsommation collective





Jean-Pierre ILLY
Chargé de Projet
transition énergétique
jeanpierre.illy@territoireenergiegard.fr



Félix FROMENTAL
Chargé de mission SEM
felix.fromental@territoireenergiegard.fr



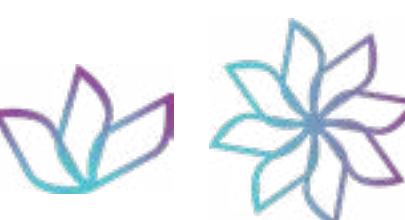
Aimé CAVAILLÉ
PDG SEM GARD ENERGIES
aime.cavaille@territoireenergiegard.fr



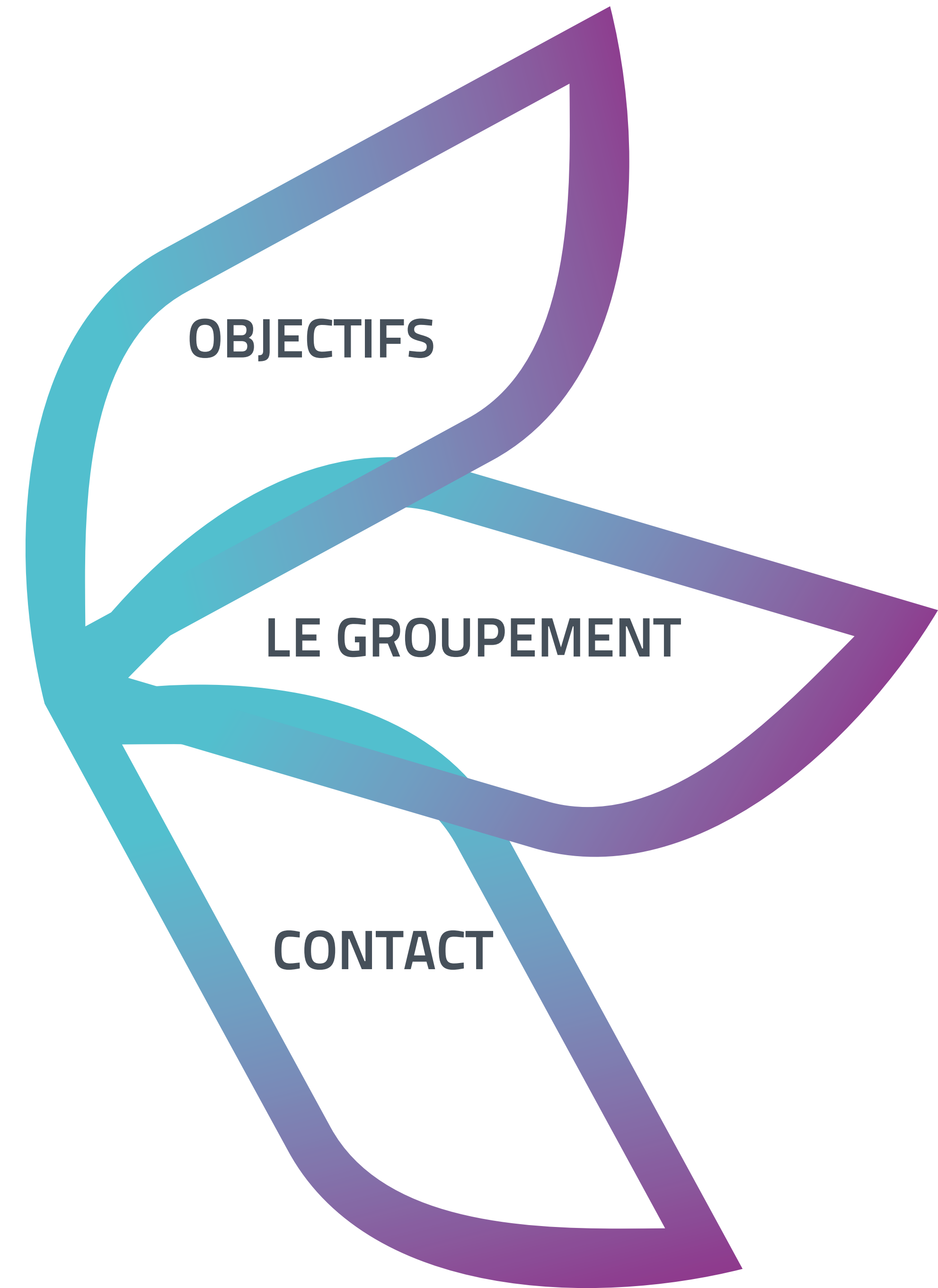
Samuel CHATARD
Directeur Technique SEM
samuel.chatard@territoireenergiegard.fr



Félix FROMENTAL
Chargé de mission SEM
felix.fromental@territoireenergiegard.fr



ACHAT D'ÉNERGIE



En mutualisant les achats d'énergie,
l'objectif poursuivi est de **faire pleinement jouer la concurrence afin d'obtenir des prix attractifs** ainsi qu'**une bonne qualité de service**.

Ce dispositif garantit aux collectivités gardoises toute la **sécurité juridique** requise en matière de marché public ainsi que **l'expertise et la proximité** souhaitées permettant de **bénéficier des meilleurs prix du marché** en fédérant les besoins.



Les élus du **TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD**
ont décidé de rejoindre le groupement porté
par le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET)
pour les marchés d'énergies à compter du 1^{er} janvier 2026.

Dans une logique d'union des syndicats d'Occitanie,
cette structure regroupant 13 SDE et 1 Collectivité
est le **3^{ème} groupement en France**
avec plus de 1Twh d'énergies acheté.



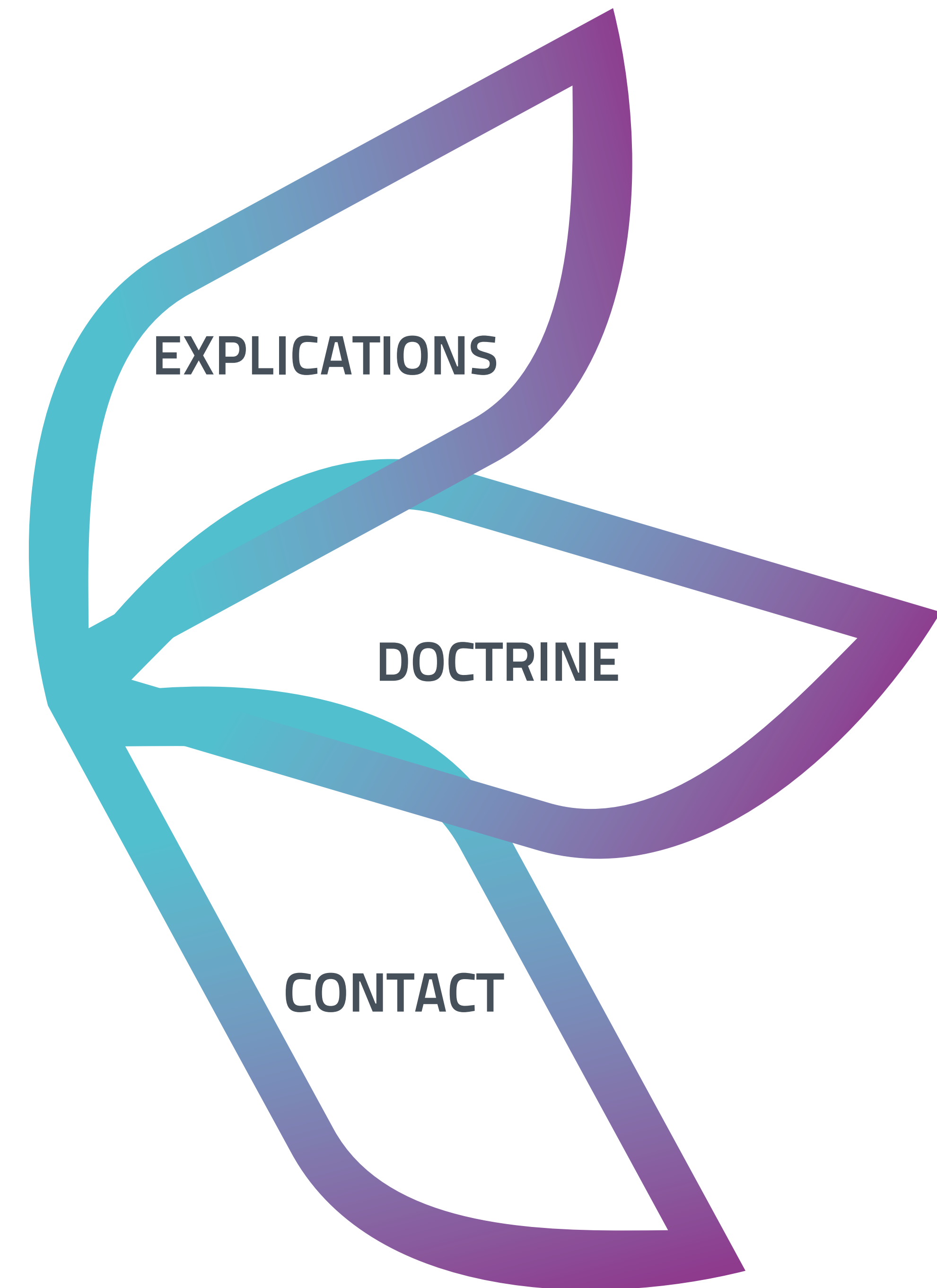


François FARGIER
Responsable du Groupement
d'Achat d'Énergie
francois.fargier@territoireenergiegard.fr



CEE

(Certificats d'Économies d'Énergies)



Le CEE est un document émis en accord avec l'Etat qui prouve qu'une action d'économie d'énergie a été réalisée par une entreprise, un particulier ou une collectivité publique (« les vertueux »).

Il a pour but de **valider les baisses de consommation**. Cette quantité d'énergie économisée est valorisée en kWh cumac.

Par la suite, les SDE (Syndicat Départemental d'Energie) réunis revendent des volumes mutualisés aux « obligés » (EDF, Engie, TOTAL ...)

 **125 communes membres**

 **7 communautés de communes**

EN 2024

450

milliers € de CEE
valorisés par le syndicat

DONT

420

milliers €
pour l'éclairage public de
nos communes membres

30

milliers €
pour la rénovation
de leurs bâtiments



CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**BÂTIMENTS****ÉCLAIRAGE PUBLIC****AUTRES FICHES**

Les services valorisent en direct les CEE.
15% maximum seront retenus au titre des frais de gestion.



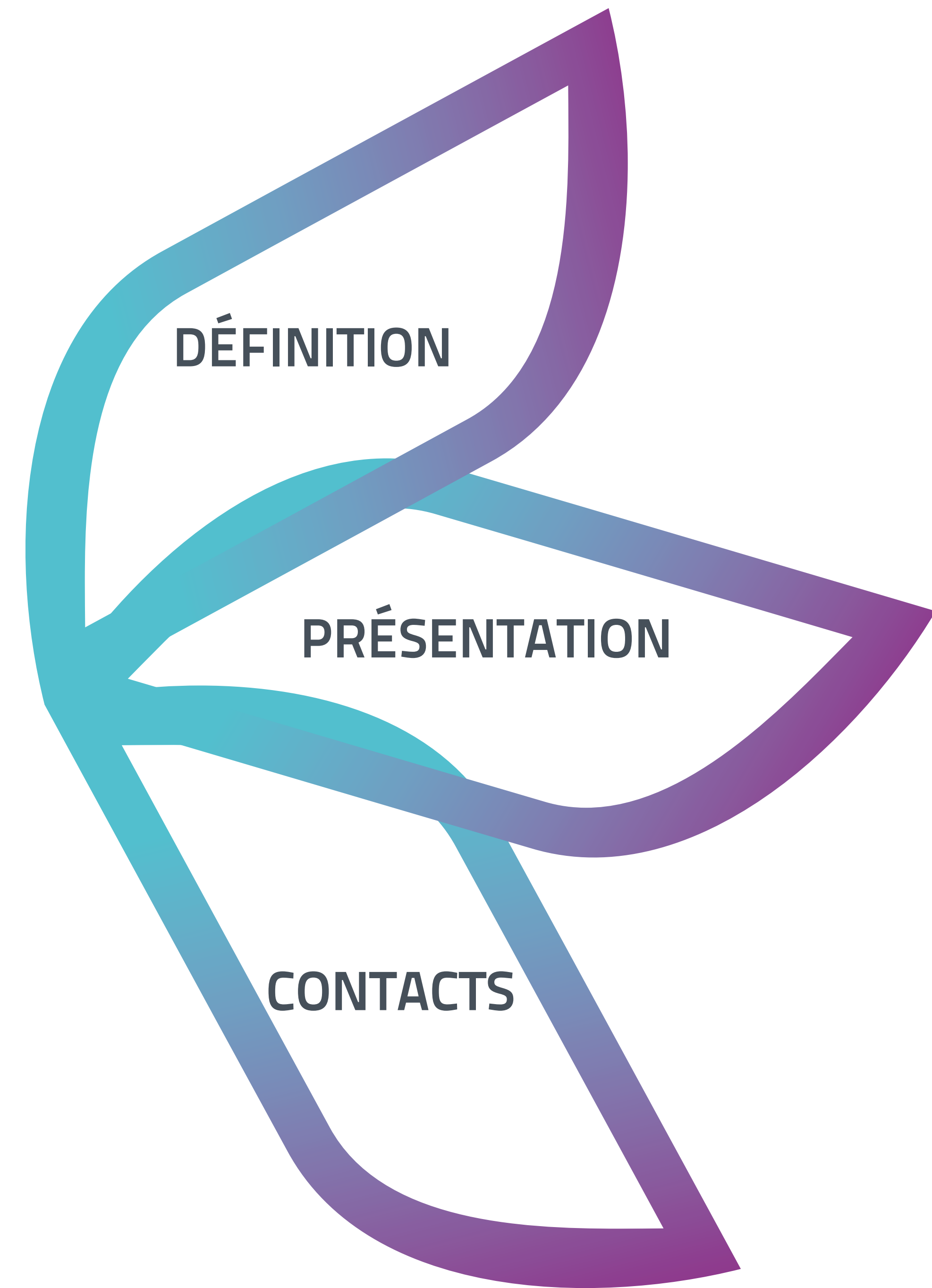


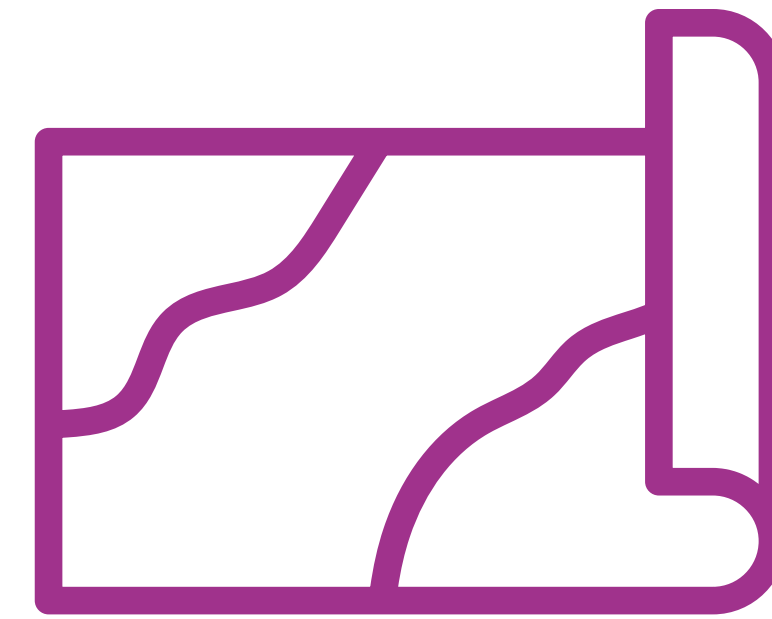
François FARGIER
Responsable du Certificat
d'Economie d'Energie
francois.fargier@territoireenergiegard.fr



PCRS

(Plan de Corps de Rue Simplifié)





Le Plan de Corps de Rue Simplifié
est un **fond de plan à très haute précision**.

Il est produit en partenariat avec les autorités publiques locales compétentes et certains gestionnaires de réseaux.

Le PCRS constitue le socle mutualisé servant de support aux applications requérant une précision de levée à très grande échelle, en particulier comme composante topographique de la réforme dite « anti endommagement des travaux » ou « DT-DICT ».



- ✍ L'arrêté du 26 octobre 2018 a modifié pour la dernière fois le calendrier d'application, fixant à **2026 la nécessité de disposer d'un PCRS** en tout point du territoire.
- ✍ **Les collectivités locales** (communes, intercommunalités, départements ou syndicats départementaux, régions) et leurs plateformes d'information géographique **peuvent être les Autorités Publiques Locales Compétentes (APLC)** au sens de l'arrêté. Elles sont bien souvent pilotes, maîtres d'ouvrage et co-financeuses.
- ✍ **Territoire d'Energie Gard s'est déclaré Autorité Publique Locale Compétente pour coordonner le PCRS à l'échelle départementale** et optimiser le budget en sollicitant le Département et les EPCI pour conventionner un partenariat.
- ✍ Le PCRS commun (1 pixel = 5 cm²) sera prolongé par un **jumeau numérique** en 3 dimensions.





Mathurin DELORD
Directeur des Services Techniques
mathurin.delord@territoireenergiegard.fr



Thibaut PRAL
Informaticien
thibaut.pral@territoireenergiegard.fr